**Zeitschrift:** Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie

**Herausgeber:** Office fédéral de l'énergie

**Band:** - (2011)

Heft: 2

**Artikel:** Développement durable : tradition et devoir

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-642638

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# Développement durable: tradition et devoir

Les deux géants du commerce de détail que sont Migros et Coop ont depuis longtemps intégré la gestion de l'énergie et le développement durable dans leur culture d'entreprise. En leur qualité de grands employeurs et grâce aux contacts qu'ils entretiennent chaque jour avec leurs clients, soit avec une grande partie de la population, ces deux distributeurs assument aussi une responsabilité particulière, en premier lieu pour leur propre management de l'énergie.

«Premièrement, il faut citer un engagement exceptionnel de l'entreprise, qui s'investit depuis plus de 30 ans pour une gestion durable de l'énergie et pour la protection du climat». Tel est l'éloge fait par le célèbre EHI Retail Institute à Cologne, lors de la remise du Prix pour le management de l'énergie à Migros, en novembre dernier. Chez Coop également, les économies d'énergie et le développement durable correspondent à une tradition profondément ancrée dans la culture de l'entreprise. «Coop a pris les premières mesures pour réduire sa consommation d'énergie il y a une trentaine d'années déjà», confie Georg Weinhofer, responsable du service Energie et CO2 chez Coop. En 2004, ce grand distributeur fut le premier de Suisse à passer avec la Confédération une convention pour la réduction de ses émissions de CO2. «En 2008, la direction de Coop a pris la décision d'obtenir d'ici 2023 un bilan CO<sub>2</sub> neutre pour la part directement influençable de ses activités. Et cela par la réduction de ses émissions jusqu'au minimum techniquement possible et financièrement acceptable et par la compensation du solde», explique Georg Weinhofer.

Migros peut aussi se prévaloir d'une histoire énergétique dynamique: la gestion systématique de l'énergie y a débuté dans les années 1970. Introduites dans les filiales en 1981, les statistiques de consommation ont servi à une analyse des performances et à une rationalisation continue des activités. En 1985, le Conseil d'administration de la Fédération des Coopératives Migros a adopté des

lignes directrices en matière de protection de l'environnement, avec des objectifs concrets de consommation d'énergie pour chaque secteur de l'entreprise à l'horizon 1990. Ces objectifs ont été périodiquement adaptés et renforcés. En 2008, le géant orange a inscrit la prise en compte équilibrée des prestations économiques, écologiques et sociales au coeur de sa stratégie de groupe. «Des thèmes comme la protection du climat sont chez nous de la responsabilité de la direction. Le WWF, notre partenaire stratégique, nous soutient pour la mise en œuvre», souligne Martina Bosshard, porte-parole de Migros.

# Responsabilité multiple

Pour Migros, la crise de l'énergie des années 1970 est à l'origine des premières démarches. Sous la menace des difficultés d'approvisionnement, les responsables de Migros ont décidé de réduire la consommation de pétrole et, de ce fait, la dépendance vis-à-vis de l'étranger et la vulnérabilité en temps de crise. Cette situation est aujourd'hui encore à l'ordre du jour pour les deux grandes entreprises, vu l'augmentation à long terme du prix du pétrole et les discussions en cours au sujet du climat. Pour Georg Weinhofer de Coop, d'autres éléments que les coûts doivent être pris en compte: «Les entreprises peuvent justement jouer un rôle central pour la protection du climat, car la plus grande partie des émissions de CO<sub>2</sub> est liée, à l'échelle de la planète, à la production, au transport, à la vente et à l'utilisation des produits de consommation, respectivement à la

fourniture de services.» La responsabilité du commerce de détail est engagée ici à plusieurs titres. D'une part, il doit réduire ses propres émissions de CO<sub>2</sub> dans les secteurs de la logistique, de la vente et de l'administration. «D'autre part, il doit rester vigilant lors du choix de son assortiment et veiller, avec ses fournisseurs, à préserver le climat tout au long de la chaine de production.» De plus, le commerce de détail peut rendre les consommateurs sensibles à la protection du climat et offrir des produits qui réduisent la consommation d'énergie et, par conséquent, les émissions de CO<sub>2</sub> des ménages privés.

# Appréciation positive de l'OFEN

L'engagement de Migros et de Coop est également apprécié à l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). «Les efforts consentis jusqu'à aujourd'hui sont réjouissants», dit Martin Sager, chef de la section Efficacité énergétique de l'OFEN. Chez Migros, l'efficacité énergétique relève d'une longue tradition. Les filiales et les centrales d'exploitation sont ainsi adaptées régulièrement pour tenir compte des progrès de la technique. Cela s'est encore produit tout récemment avec la pose de portes en verre devant les armoires frigorifiques. De son côté, Coop s'implique dans des appels d'offres publics visant à promouvoir l'efficacité dans le domaine de l'électricité et en profite pour agir dans ce sens, aussi bien à l'interne qu'auprès de ses clients, poursuit Martin Sager. Avec cet instrument de politique énergétique, l'OFEN soutient les mesures, qui conduisent à une réduction maximale de la consommation

d'électricité pour l'investissement le plus faible possible. «Tant Migros que Coop ont en outre conclu des conventions pour réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub> et pour augmenter leur efficacité énergétique», ajoute Martin Sager. Ces conventions fixent des objectifs précis, en tenant compte des mesures concrètes applicables aux magasins, aux centrales de distribution et aux entreprises industrielles intégrées dans les groupes. «Des différences existent certes entre eux, mais les deux grands distributeurs sont dans l'ensemble en bonne position.»

# De nombreuses entreprises sous le même toit

Le potentiel d'économie d'énergie est d'autant plus important pour les deux grands distributeurs qu'ils réunissent un grand nombre d'entreprises différentes, dans les domaines de la production de denrées alimentaires, de la logistique, de la vente, de la banque ou des loisirs. Selon les informations de Migros, l'entreprise a vu ses surfaces de vente augmenter de plus de 68%

«Depuis quelques années déjà, les filiales Migros modernes s'en sortent sans système de chauffage conventionnel. Nous utilisons logiquement la chaleur rejetée par les machines frigorifiques industrielles. Ces filiales n'utilisent donc ni mazout, ni gaz, et sont seulement alimentées en électricité», explique la porte-parole de Migros, Martina Bosshard. Pour ce qui concerne la consommation industrielle d'électricité, Migros focalise son attention en premier lieu sur l'efficacité énergétique. «En même temps, nous encourageons le développement des énergies renouvelables, avant tout en contribuant au succès de projets photovoltaïques». Migros met ainsi à disposition des surfaces de toit, finance ses propres projets ou soutient des innovations. «Quelques projets-phares ont ainsi vu le jour au cours des dernières décennies. Nous sommes convaincus qu'il est ainsi possible de favoriser le développement des énergies renouvelables de manière beaucoup plus directe qu'avec la certification de l'éco-électricité.» Pour l'instant, 15 installations sont en service sur des immeubles

«LES EFFORTS CONSENTIS JUSQU'À AUJOURD'HUI PAR MIGROS ET COOP EN MATIÈRE DE GESTION DE L'ÉNERGIE SONT RÉJOUISSANTS.»

MARTIN SAGER, CHEF DE LA SECTION EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE À L'OFFICE FÉDÉRAL DE L'ÉNERGIE (OFEN).

entre 1990 et 2009. Les mesures strictes prises durant cette même période permettent à Migros d'annoncer une diminution d'environ 40% de sa consommation absolue de chaleur et de plus de 63% de celle, spécifique, rapportée au m² de surface de vente. La consommation d'électricité absolue augmente elle de 43%, avec cependant une consommation spécifique réduite de 14% depuis 1990.

Chez Coop, les besoins énergétiques totaux ont augmenté de 18% entre 2000 et 2010. Et cela également en raison d'un accroissement sensible des surfaces dans les supermarchés, grands magasins et centres Brico+Loisirs, qui atteint presque 42%, avec la reprise par exemple de Waro et de Carrefour, et qui implique des besoins énergétiques pour les nouvelles surfaces de vente. Mais dans ce cas également, les mesures prises s'avèrent efficaces: suivant les informations fournies par Coop pour la même période de référence, la consommation de ses entreprises de production et de ses centrales de distribution a baissé de 75% pour l'électricité et de 62% pour la chaleur. Rapportée aux surfaces de vente, la consommation spécifique en électricité a diminué de 1,3% pour chaque m² depuis l'an 2000 et celle en chaleur de 25,6%.

# Un large spectre de mesures

Les deux entreprises font appel à un large spectre de mesures dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables (lire encadré) pour réduire leur consommation d'énergie et leurs émissions directes de CO<sub>2</sub>. Migros, dont 7 en mains propres. La puissance installée atteint 2,6 Mégawatt-crête.

Coop mise également sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables: Coop exploite plus de 10 installations solaires, avec une puissance installée de 1,4 Mégawatt-crête. Le paquet de mesures comprend en outre, parmi d'autres, l'adoption du standard Minergie pour toutes les constructions et rénovations entreprises depuis 2007 ou le recours au CO2 comme fluide frigorigène, ce qui permet d'économiser près de 25% du courant électrique pour la production de froid. La chaleur rejetée par les installations frigorifiques est ainsi de plus en plus utilisée pour le chauffage ou dans divers processus industriels. Autre sujet d'actualité, le chauffage au bois, qui équipe un nombre croissant de centres de distribution et de points de vente. Finalement, l'éclairage est aussi un domaine important: suivant les informations reçues de Coop, près d'un quart de l'électricité consommée dans les points de vente sert à l'éclairage. «C'est la raison pour laquelle Coop passe aux diodes électroluminescentes (LED). Cette technologie présente plusieurs avantages, soit une durée de vie plus longue et une réduction de la consommation de courant de l'ordre de 50%, qui rendent l'introduction des lampes LED également attractive au plan économique», communique l'entreprise.

(klm)

Les deux grands distributeurs, Migros et Coop, ont réalisé récemment plusieurs projets marquants dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. En voici une sélection:

#### COOP

- Le nouveau bâtiment du Coop Ilfis Center à Langnau im Emmental remplit non seulement les exigences du label Minergie, mais les dépasse même de 40%, en particulier grâce à une enveloppe particulièrement bien isolée et à une technique de construction nouvelle.
- Depuis début 2009, Coop récupère la chaleur rejetée dans son centre de distribution de Gossau, au niveau du chauffage et des installations frigorifiques. Elle y couvre ainsi deux tiers de ses besoins de chaleur, ce qui correspond à une économie annuelle de 160 000 litres de mazout, respectivement à une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de 400 tonnes par an.
- En octobre 2010, Coop a ouvert à Pfäffikon (ZH) un point de vente éclairé exclusivement aux lampes LED. Pour optimiser la technologie, un nouveau mode d'éclairage, avec de nouvelles lampes LED, a été élaboré et mis en œuvre. Au niveau du magasin, le nouveau concept conduit à une réduction de près de 50% de la consommation d'électricité, soit à une économie de 60 000 kilowattheures par an.

### MIGROS

- Migros se met aussi aux lampes LED: en 2006, elle a ouvert à Eschenbach (ZH) une filiale éclairée de cette manière. D'autres filiales entièrement équipées avec une nouvelle technologie d'éclairage par LED ont été ouvertes en 2010 aux Eplatures/La Chauxde-Fonds (NE) et à Pfungen (ZH).
- Fin novembre 2010, Migros informe qu'elle équipe ses armoires frigorifiques de portes en verre, après avoir muni de couvercles ses gondoles de congélation. Elle compte ainsi sur des économies d'énergie de 20 à 50%. La première filiale à bénéficier de ces équipements est celle de Tramelan (BE).
- En 2006, Migros a ouvert le premier supermarché construit selon les exigences Minergie. A fin 2010, elle exploite déjà 23 points de vente respectant ce standard, dont Westside à Berne-Brünnen, le plus grand bâtiment de ce type en Suisse.

### INTERNET

Développement durable chez Migros: www.migros.ch/developpementdurable

Développement durable chez Coop:

www.coop.ch/developpementdurable

EHI Retail Institute:

www.ehi.org

Activités de SuisseEnergie pour les entreprises: www.bfe.admin.ch/entreprises